

# MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

2024-69

## DECISION DU MAIRE n° 2024-13

### Attribution de marchés publics pour la commune et la régie des remontées mécaniques

#### Le Maire de la Commune de Vallouise-Pelvoux

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;

**Vu** la délibération n°5 du 18 janvier 2024 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire ;

**Vu** le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8 ;

**Considérant** la nécessité de conclure des marchés publics pour la commune et la régie des remontées mécaniques ;

### DECIDE

#### Article 1 :

Sont conclus les marchés publics suivants :

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE	OBJET DU MARCHÉ	NOM DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Marché de travaux	Régie remontées mécaniques	Intervention soudure pompage neige de culture	SMI Snowmakers	450,00 €
Marché de fournitures	Régie remontées mécaniques	Fourniture tuyaux neige	IDM	201,63 €
Marché de travaux	Commune	Réfection d'un appartement communal aux Claux (peintures - revêtements de sols)	ALPHAND PEINTURE	6 337,63 €
Marché de travaux	Commune	Réfection d'un appartement communal aux Claux (électricité)	RENOV ELEC	2 726,00 €
Marché de travaux	Commune	Abattage d'arbres chemin de la Pinée	ONF	2 300,00 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de matériel pour le rééquipement des voies d'escalade d'Ailefroide	ALPI	213,57 €
Marché de fournitures	Commune		WÜRTH	1 546,39 €
Marché de fournitures	Commune		TECFORGE	3 282,70 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de jeux enfants	PLEIN BOIS	10 780,00 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de buts pour le terrain de sports	DECATHLON PRO	2 972,50 €
Marché de services	Commune	Réalisation de missions CT et CSPS - réhabilitation de 3 appartements communaux	SOCOTEC	6 600,00 €
Marché de services	Commune	Visite annuelle d'inspection de la via ferrata des gorges d'Ailefroide	ROC AVENTURE	1 800,00 €
Marché de services	Commune	Réalisation D4UN DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX - réhabilitation de 3 appartements communaux	SOCOTEC	3 165,00 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de panneaux en bois contreplaqué pour panneaux électoraux	L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE	1 328,12 €
Marché de prestations intellectuelles	Commune	Mission d'évaluation de la valeur des parcelles formant l'emplacement réservé n°9 au PLU de Vallouise	ACTIFONCIER	1 500,00 €

#### Article 2

Le Maire, le directeur des services, le directeur de la régie des remontées mécaniques et le comptable assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

### **Article 3**

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des Collectivités territoriales, le Maire en rendra compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

### **Article 4**

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes ;
- Monsieur le comptable assignataire

Fait à Vallouise-Pelvoux, le 25 avril 2024

**Le Maire**



**Gaëlle MOREAU**

**Le Maire :**

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales**
  - o **Transmis en Préfecture le : 25/04/2024**
  - o **Publié le : 25/04/2024**
- **Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille, ou via l'application « Télé-recours Citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication, ou le cas échéant, de sa notification. Dans ce même délai, il peut être déposé un recours gracieux auprès du Maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. Ce recours n'est pas suspensif à l'exécution du présent acte.**